

LIEUX	Routes	Km part	Km total
ANTIBES CHEMIN DE ST CLAUDE		0	0
JUAN LES PINS	N 98	8	8
GOLFE JUAN		4	12
CANNES		6	18
LA NAPOULE		8	26
COL DE L'ESQUILLON		7	33
LE TRAYAS		5	38
CAP ROUX		2	40
ANTHEOR		5	45
AGAY		4	49
VALESCURE	R. D	9	58
CARREFOUR R. N 7	R. N 7	4	62
COL DU TESTANIER (ESTEREL CR)		8	70
CARREFOUR LE LOGIS DE PARIS	D. 37	3	73
LES ADRETS		2	75
LAC DE SAINT CASSIEN		8	83
CARREFOUR D. 562		3	86
MONTAUX	D. 96	3	89
GORGES DE LA SIAGNE	D. 105	9	98
SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	D. 5	5	103
COL DE LA LEQUE		5	108
SAINT VALLIER DE THIEY (C.R)	N. 85	5	113
COL DU PILON		3	118
GRASSE (ROTHSCHILD)		8	124
PRE DU LAC	D. 3	6	130
OPIO		2	132
VALBONNE		4	136
BIOT	D. 4	9	145
ANTIBES (ARRIVEE CH. DE ST CLAUDE)		6	151



L'ANTIBOISE

Brevet Randonneur à allure libre de 150 km

*Ce brevet randonneur organisé le dimanche 15 avril 2012 sous les règlements de l'U.F.O.L.E.P, par **Antibes Vélo Passion**, n'est pas une compétition, mais une randonnée cyclotouriste à allure libre.*

*Comptant pour le trophée randonneur Côte d'Azur (carte verte), il est ouvert à toute personne ayant plus de 18 ans, justifiant d'une assurance individuelle et responsabilité civile. **Antibes Vélo Passion**, décline toute responsabilité en cas d'accident et ne peut être tenu responsable du comportement des participants.*

Deux Parcours : 100 et 150 km

Deux parcours au choix 150 et 100 km.

Départ grand parcours 150 km : à Antibes Chemin de Saint Claude, (route de Biot) 7 h 30 à 8 heures.

Arrivée 150 km : Chemin de Saint Claude à hauteur de la nouvelle salle omnisports de 12 h 00 à 16 h 00.

100 km : prise carte de 7 h 30 à 8 h 00 direct par Juan les Pins, puis, même itinéraire que les 150 km jusqu'au Logis de Paris. (remise carte et retour libre)

Contrôles et Ravitaillements :

Au sommet de l'Estérel km 71 (de 9 h 15 à 10 h 45)
A Saint Vallier km 113 (de 11 h 15 à 14 h 15)

Classement des clubs : au nombre de participants.

150 km : 5 points + 2 points supplémentaires pour les féminines. **100 km :** 2 points + 1 point pour les féminines. Présentation de la licence 2 points.

Engagements par club : Albert Triton 46, corniche des Cougoulins 06600 Antibes.

Tel. et Fax 04 93 33 23 94.

Parcours 150 km 10,00 € - 100 km 2,00 €

Non licenciés 12,00 €

Engagement au départ : 15,00 €

Pour les non licenciés, certificat médical moins de 3 mois obligatoire.

Chèque ordre Antibes-Vélo-Passion.

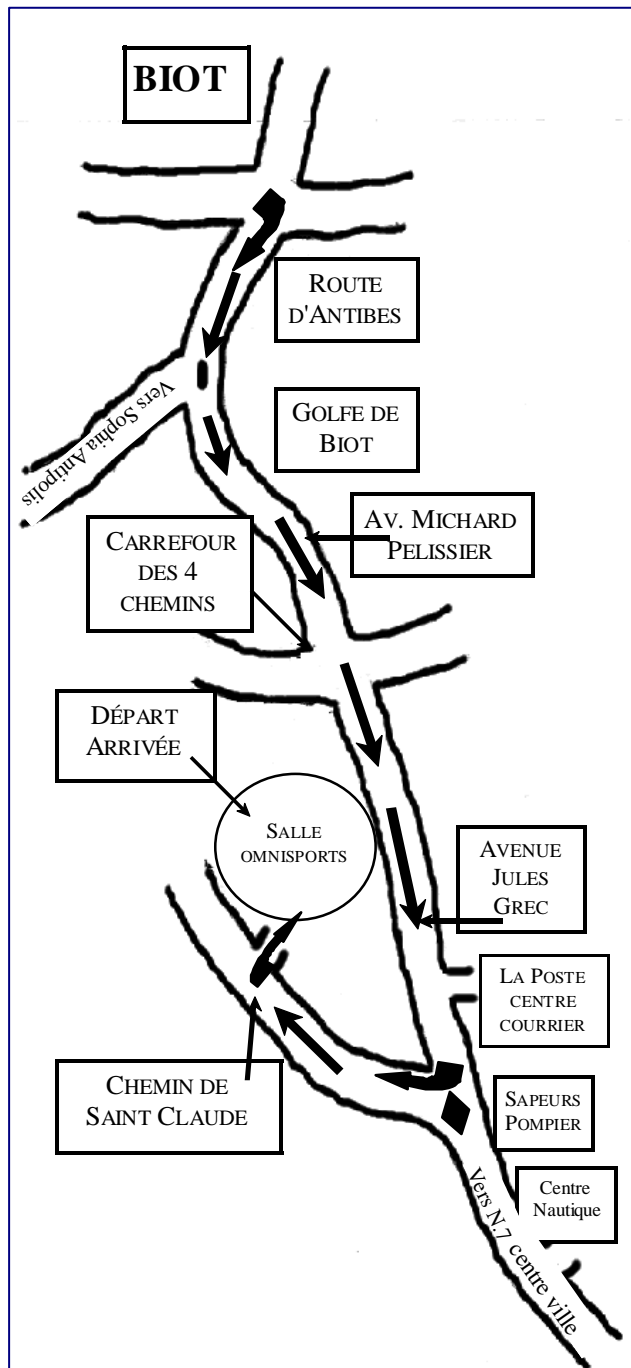
Clôture des engagements le **jeudi 12 avril 2012**

Nombreuses récompenses.

Infos pratiques

A Cannes au 1^{er} carrefour, tourner à gauche direction Le Palm-Beach - La Croisette. A Agay, tourner à droite direction Valescure (Le Golfe) puis, carrefour N. 7 vers l'Estérel (Testanier)

A la sortie du village de Montauroux (1 km -1,5 km) tourner à droite direction les Gorges de la Siagne - Saint Cézaire (**prudence descente vers La Siagne sinueuse et étroite**). A Grasse, prendre le boulevard Rothschild direction Pré du lac, puis, Châteauneuf, Opio, (carrefour), Valbonne, Biot, Antibes.



Dénivelé 1 726 M.

Bulletin d'inscription
A compléter et à retourner à
Antibes - Vélo - Passion
46, corniche des Cougoulins
06600 Antibes
Tel et Fax : 04 93 33 23 94 E-mail :
albert.triton@antibes-velo.com

Clôture des engagements le jeudi 12 avril 2012

Nom.....Prénom.....

Club.....

Tel :.....

Adresse.....

Licence : U.F.O.L.E.P
F.F.C.T
F.S.G.T
Non licencié

Parcours 150 km : 10 €

Parcours 100 km : 2 €

Chèque ordre Antibes Vélo Passion
Ce brevet-randonneur organisé le dimanche
15 avril 2012, n'est pas une compétition,
mais une randonnée cyclotouriste à allure
libre. **Antibes Vélo Passion décline toute**
responsabilité en cas d'accident. Les
participants devront respecter le code de la
route en vigueur.

Je certifie avoir pris connaissance des
informations concernant cette épreuve.

Date.....Signature.....

